

LE HANDICAP INVISIBLE

Mieux le comprendre pour
améliorer sa prise en charge

Lucie TARDIEU

Définition du handicap invisible (1)

- Il s'agit d'un handicap non détectable, non apparent, qui ne peut pas être remarqué si la personne concernée n'en parle pas et qui génère des limites dans les interactions sociales.
- Ce handicap altère la qualité de vie de la personne et présente un impact sur sa vie sociale et professionnelle généralement du fait de sa méconnaissance et de son incompréhension.

Définition du handicap invisible (2)

Il existe plusieurs formes de handicaps invisibles:

- Par déficit sensoriel

ex: surdit , daltonisme....

- Du fait de maladies chroniques

ex: diab te, fibromyalgie....

- Les troubles psychiques

ex: les « dys », les l sions c r brales acquises (AVC, traumatismes cr niens)

Cas particulier du handicap invisible post traumatisme crânien

- Lésion acquise
- Troubles cognitifs
 - Défaut de l'organisation, planification
 - Manque d'initiative
 - Troubles de l'attention
 - Fatigabilité
 - Troubles de la mémoire

Autant de troubles assimilables par autrui à un « manque d'effort », de la « paresse », de la « nonchalance ».

LE PROJET


OBJECTIFS

- Sensibiliser au handicap invisible
 - faire connaître
 - symptômes
 - impacts
- Aider à la compréhension
- Améliorer sa prise en charge
 - entourage
 - soignants

CIBLES

- Les familles
- Les soignants
 - médecins traitants
 - aides à domicile
 - paramédicaux: infirmier(e)s, kinésithérapeutes
- Les clubs sportifs
- Les associations
- Le grand public (accueil dans les institutions publiques etc)

CHRONOLOGIE DU PROJET

- Décembre 2022 à Mars 2023 : recueil de témoignages filmés
- (famille, amis, soignants)  vidéo de 20 mn
- Avril 2023: 1ère présentation de la vidéo à l'IKPO dans le cadre d'une journée de formation sur les handicaps non locomoteurs.
- Avril 2024: seconde présentation à l'IKPO
- Avril 2024: témoignage dans le cadre de la journée de formation AT AVC
- Depuis décembre 2023: création d'une association « Handicaché »
- De juin 2023 à septembre 2024: Recherche de partenaires pouvant contribuer au financement du projet.
- Réalisation d'un reportage sur la prise en charge du handicap invisible par lésion cérébrale acquise.
cette réalisation sera confiée à une société de production,
- Améliorer la qualité de la vidéo (la confier à une école d'audiovisuel dans le cadre d'une thèse ou d'un mémoire)

LES PARTENAIRES

- Tous les contributeurs quelque soit leur participation

Les avantages seront:

- la visibilité
 - l'engagement par la valorisation de la diversité et l'inclusion
 - le partenariat (échange d'expertise, projets communs)
- Le Samsah Réveil
 - Les intervenants dans mon parcours de soin
 - La future société de production et/ou l'école partenaire

MERCI !!

Contact:

Association « Handicaché »

lucie.tardieu@gmail.com